

## **ENGAGEMENT DES PARENTS**

Vous avez un rôle primordial à jouer dans la démarche d'orientation de votre jeune. Vous êtes des personnes clés dans ses choix de vie.

À noter :		

cssdgs.gouv.qc.ca/TEVA



# **TRANSITION** DE L'ÉCOLE **VERS LA VIE ACTIVE (TEVA)**



Centre de services scolaire des **Grandes-Seigneuries** 

La transition de l'école vers la vie active (TEVA) est une démarche planifiée, coordonnée et concertée d'activités qui vise l'accompagnement du jeune dans l'élaboration et la réalisation de son projet de vie.

Cette démarche a pour objectif de soutenir le jeune pendant son passage de l'école secondaire vers la vie active.

### **POUR QUI?**

- Des jeunes ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante.
- Des jeunes ayant d'importantes difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.
- Des jeunes handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ayant un plan d'intervention scolaire et, souvent, un plan de services individualisé et intersectoriel (PSI).

#### **POURQUOI?**

- Assurer un continuum de services entre l'école et la vie adulte.
- Favoriser le partenariat entre l'école, la famille et la communauté.
- Éviter la perte des acquis.

# **QUAND AMORCER LA TEVA?**

- Il est suggéré d'amorcer la démarche suffisamment tôt pour avoir le temps de mettre en place les actions jugées essentielles.
- Les trois années précédant la fin prévisible du secondaire ont une très grande importance dans le processus de planification de la transition en raison des choix qui s'offrent au jeune.
- Un horizon de trois ans est souvent conseillé, mais puisque le moment du départ de l'école peut être devancé, il est important d'envisager de planifier la transition quelques années avant la fin anticipée du secondaire.
- La durée et l'intensité des activités de transition peuvent différer de façon importante d'une personne à l'autre selon le projet de vie établi.

# **SUJETS ABORDÉS?**

- La démarche de transition concerne différentes sphères de vie du jeune, mais l'importance accordée peut varier selon sa situation et ses aspirations.
- En fonction des besoins du jeune et de son projet de vie, des actions seront planifiées et réalisées dans l'une ou l'autre des sphères de sa vie, mais pas nécessairement dans toutes les sphères simultanément.
- Les discussions et les décisions touchent les aspects suivants :



#### Les différentes sphères de vie du jeune :

- l'autonomie personnelle
- · l'éducation et la formation
- l'intégration socioprofessionnelle et l'emploi
- le réseau social
- la participation à la communauté
- les loisirs
- la résidence et le transport